



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[KFC a déposé une plainte contre 3 sociétés chinoises](#) – KFC réagit contre la diffusion de fausses informations

[Pénurie de sucre sur le marché chinois dans 5 ans](#) – La consommation de sucre en Chine continuera à augmenter alors que l'offre de sucre ne sera pas suffisante

[Les denrées importées sans étiquette en langue chinoise jugées non conformes](#) – Un consommateur a perçu une indemnisation équivalente à 10 fois le prix qu'il avait acquitté

[Démantèlement d'un réseau de contrebande de bœuf japonais](#)

[La CFDA divulgue les résultats des contrôles par prélèvement tous les mardis](#) – Renforcement des contrôles

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Nouveaux ports désignés en Chine continentale pour l'importation de viande](#) – La Chine multiplie les points d'entrée pour l'importation des produits carnés

[La Chine fait un don de 50 millions de dollars à la FAO](#) – Ce don a pour but de développer la sécurité sanitaire dans les pays en développement

[Croissance rapide du marché chinois des aliments importés](#) – Les supermarchés de produits alimentaires haut de gamme accélèrent leur développement

[Les géants laitiers chinois préfèrent racheter des entreprises laitières étrangères](#) – Les technologies et les expériences de management des entreprises laitières étrangères attirent de plus en plus d'entreprises chinoises

[Lait liquide : Intensification de la guerre des prix cette année en Chine](#) – La croissance ralentie favorise cette guerre des prix

[Nouveau mode de collaboration sino-belge dans la «Gestion d'inscription des denrées importées via Internet+»](#) – Gestion du risque en temps réel depuis l'origine jusqu'à l'importation.

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[La conférence franco-chinoise sur l'agro-écologie s'est tenue à Pékin](#) – Echanges d'expériences et recherche de coopération

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

KFC a déposé une plainte contre 3 sociétés chinoises

Depuis quelques années, des rumeurs telles que "KFC utilise des poulets à 6 ailes et à 8 cuisses pour la fabrication des produits" circulent sur les microblogs. Le 26 mai 2015, KFC a finalement déposé une plainte auprès de la Cour de Shanghai contre 10 microblogs appartenant à trois entreprises chinoises. Ces microblogs véhiculaient des informations erronées. KFC a ainsi exigé une compensation financière de 1,5 million de CNY.

Date de parution: le 2 juin 2015

Thématique : Produits carnés – image de marque

Source: <http://finance.huanqiu.com/cjrd/2015-06/6581248.html> (www.huanqiu.com)

Pénurie de sucre sur le marché chinois dans 5 ans

Un responsable de la NDRC a indiqué que, d'ici 2020, la consommation totale de sucre en Chine atteindra 18 millions de tonnes alors que la production totale représentera environ 15 millions de tonnes, engendrant un écart de 3 millions de tonnes.

Depuis l'ouverture et la réforme de la Chine, la consommation de sucre augmente progressivement. La consommation moyenne annuelle de sucre par habitant a augmenté. Elle est passée de 3 kg (avant l'ouverture et la réforme de la Chine) à 10 kg aujourd'hui. Avec l'augmentation de la population et du pouvoir d'achat ainsi que les changements d'habitudes des consommateurs, les consommations d'édulcorants naturels tels que le sucre continueront à augmenter. Dans le même temps, l'industrie sucrière chinoise a subi une perte d'environ 10 milliards de CNY, au cours de ces dernières années, partiellement en raison du niveau de prix bas sur le marché mondial.

Thématique : Sucre

Date de parution : le 10 juin 2015

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2015/0610/58139.html> (site internet de China Food Newspaper)

Les denrées alimentaires importées sans étiquette en langue chinoise jugées non conformes

M. Zhang a acheté en ligne des aliments infantiles importés entre septembre et novembre 2014. A réception des marchandises, il a constaté que les produits ne portaient pas de contre-étiquette en chinois. M. Zhang a donc porté plainte contre le distributeur en invoquant l'absence d'étiquette en chinois.

Le tribunal saisi a jugé que la réglementation chinoise concernant l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées n'avait pas été respectée. L'enseigne de vente en ligne a été condamnée à rembourser à M. Zhang la totalité du prix des marchandises (7671 CNY) ainsi qu'une indemnisation représentant dix fois le prix acquitté, soit 76710 CNY.

Thématique : Etiquetage

Date de parution : le 11 juin 2015

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2015/0611/58255.html> (Site internet de China Food Newspaper)

Démantèlement d'un réseau de contrebande de viande japonaise

La Chine a interdit l'importation de bœuf en provenance du Japon. Cependant, la vente de bœuf de Kobe ne s'est jamais arrêtée à Shanghai.

La Sécurité publique et les Douanes de Shanghai ont co-organisé, le 11 juin 2015, une conférence de presse pour confirmer qu'un réseau de contrebande de viande bovine de Kobe avait été démantelé à Shanghai. Pendant 2 ans, au moins 100 tonnes de viande bovine en provenance du Japon représentant un montant d'environ 30 millions de CNY, ont été importées illégalement en Chine. Ces importations illégales passaient par le Japon, le Cambodge, la Thaïlande ou le Laos.

Thématique : Produits carnés – Contrebande

Date de parution : le 11 juin 2015

Source : http://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_1340810

La CFDA divulgue les résultats des contrôles par prélèvement tous les mardis

La CFDA a diffusé récemment l'Avis pour l'amélioration des contrôles par prélèvement des aliments et de la diffusion d'informations. Les règles de contrôle des produits vont se renforcer et la CFDA communiquera les résultats des contrôles réalisés tous les mardis. Il a été précisé que l'administration centrale et les bureaux provinciaux de la CFDA s'occuperont des produits fabriqués par de grands groupes et des produits de grande consommation et à hauts risques tels que le lait infantile, les produits laitiers, les produits carnés, les huiles alimentaires, les boissons, les condiments, le thé etc.

Les contrôles portent notamment sur les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires, l'utilisation illégale d'additifs alimentaires, les bactéries pathogènes, les métaux lourds et les polluants.

Thématique : Contrôles

Date de parution : le 12 juin 2015

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2015/0612/58377.html> (Site internet de China Food Newspaper)

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Nouveaux ports d'entrée désignés en Chine continentale pour l'importation de viande – La Chine multiplie les points d'entrée pour l'importation des produits carnés

L'AQSIQ a communiqué, le 5 juin 2015, la circulaire 64-2015 sur la «Formalisation de gestion des ports d'entrée désignés pour l'importation de viande». L'AQSIQ a décidé de modifier le processus d'importation des viandes importées jusqu'alors réalisées uniquement au travers des ports côtiers et frontaliers, afin de favoriser le développement des points d'entrée et parcs d'inspection dans les régions intérieures de la Chine continentale.

Dans un but de réduire les coûts et de faciliter le dédouanement, les conteneurs originaux, les scellés et les certificats relatifs aux viandes importées pourront désormais être délivrés directement aux ports désignés des régions intérieures pour l'inspection et la quarantaine. L'AQSIQ réalise une gestion dynamique de ces ports désignés. Dans l'hypothèse où certains ports ne répondraient plus aux critères établis en matière de prévention des risques épidémiques, des capacités d'inspection, de la qualité du travail ou du besoin commercial etc., ils seront supprimés de la liste des points d'entrée autorisés. Cette réglementation est entrée en application le jour de sa publication.

Thématique : Produits carnés – Nouveaux points d'entrées

Date de parution : le 5 juin 2015

Source : http://www.aqsiq.gov.cn/xxgk_13386/jlgg_12538/zjgg/2015/201506/t20150605_441561.htm (site internet de l'AQSIQ)

La Chine fait un don de 50 millions de dollars à la FAO

Le 7 juin 2015, la Chine a fait un don d'un montant de 50 millions de dollars à la FAO afin de promouvoir le développement durable en matière de céréales et de contribuer aux chaînes de valeurs agricoles au travers d'échanges d'experts agricoles avec les pays pauvres dans les régions du Sud, notamment d'Asie-Pacifique, d'Afrique et d'Amérique latine. L'objectif est d'accélérer la collaboration dans le Sud pour la lutte contre la faim et la pauvreté ainsi que de soutenir le développement d'un système alimentaire durable.

Le vice premier ministre Wang Yang a déclaré: "La Chine est un pays agricole en développement, la FAO étant la principale organisation agricole au monde, nous tenons à renforcer notre coopération avec elle, non seulement au bénéfice du développement agricole et de la réduction de la faim, mais aussi pour aider les pauvres dans le monde".

Thématique : Place de la Chine – Sécurité sanitaire

Date de parution: le 7 juin 2015

Source : <http://www.fao.org/news/story/zh/item/292633/icode/> (site internet de la FAO)

Croissance rapide du marché chinois des aliments importés – les supermarchés haut de gamme des produits alimentaires accélèrent leur développement

Selon le China Briefing, l'importation de denrées alimentaires en Chine croît de 15% par an. Il est estimé qu'en 2018, la Chine deviendra le premier pays importateur d'aliments avec une part de plus de 50 % pour les huiles alimentaires, les céréales et les produits laitiers. Parmi les aliments importés, les produits biologiques augmentent rapidement. Les principaux consommateurs sont des familles aisées avec enfant. Dans ce contexte, plusieurs supermarchés alimentaires haut de gamme ont renforcé leurs investissements. Chez Olé, la chaîne chinoise de supermarchés haut de gamme, 70% des produits sont importés. Le nombre de magasins d'Olé atteindra le nombre de 50 l'an prochain. Carrefour a investi 5 millions de CNY dans le contrôle de sécurité sanitaire. Walmart a créé ses propres fermes en Chine depuis 2007. Le site internet de ventes en ligne de produits biologiques "fieldschina.com" distribue sur plus de 200 villes chinoises. Selon l'analyse du China Briefing, il est nécessaire de baisser les prix et de fournir davantage de garantie aux clients en matière de sécurité sanitaire afin de développer la marché chinois des produits biologiques.

Thématique : produits biologiques - Distribution

Date : le 10 juin 2015

Source : www.chinafruitportal.com

Les géants laitiers chinois préfèrent racheter des entreprises laitières étrangères

Le 8 juin, Yili a diffusé l'information selon laquelle elle est en train de négocier avec Guiyang Sanlian Milk Industry Co., Ltd pour un projet de restructuration. Peu de géants laitiers chinois choisissent de fusionner avec des entreprises laitières domestiques car ces fusions entre les entreprises chinoises n'ont pas d'effets complémentaires. Les grandes entreprises laitières chinoises optent davantage pour le rachat d'entreprises étrangères en raison de leurs ressources laitières, de leurs technologies et de leurs expériences en matière de management.

Dans ce contexte, et face à l'augmentation des importations de produits laitiers étrangers en Chine, les entreprises laitières chinoises cherchent d'autres solutions. Modern Farming, le premier fournisseur de lait cru de Mengniu, a choisi de développer le marché du lait pasteurisé notamment en raison de la surabondance et de la baisse continue du prix du lait cru. Selon Mme. GAO Lina, Présidente et CEO du Modern Farming, la difficulté pour le développement du lait pasteurisé ne réside pas dans le respect de la chaîne du froid pendant le transport mais proviendrait des coupures d'électricité la nuit, dans certains supermarchés, pour des raisons d'économies. Modern Farming ne choisit que des hypermarchés pour la commercialisation de ses produits.

Thématique : Produits laitiers – fusions / acquisitions

Date de parution : le 11 juin 2015

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2015/0611/58261.html> (Site internet de China Food Newspaper)

Lait liquide : Intensification de la guerre des prix cette année en Chine

Impactée par la diminution du prix du lait cru et par l'augmentation de la quantité de lait importé, la guerre des prix du lait liquide en Chine s'intensifie. Les consommateurs chinois ont pris l'habitude d'acheter du lait en promotion.

Quasiment toutes les marques locales ont lancé des promotions pour le lait liquide telle que «1 offert pour 2/3 achetés». Le lait importé est également en promotion. Par exemple, sur certains sites de vente en ligne comme Yihaodian, le lait en bouteille d'un litre importé est de 10 CNY environ. Le prix devrait augmenter fin 2015. Actuellement, les entreprises laitières écoulent leurs stocks de lait cru acheté à bas prix. Les stocks seront épuisés en septembre ou octobre 2015. La raison de cette guerre des prix est le ralentissement de la croissance de la consommation du lait occasionnée par le manque de confiance de la part des consommateurs, le niveau du revenu des ménages et les habitudes de consommation. Les entreprises laitières visent donc à développer le marché du milieu et haut de gamme, en plus de l'amélioration de la qualité du produit.

Thématique : Produits laitiers - Prix

Date de parution : le 11 juin 2015

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2015/0611/58249.html> (Site internet de China Food Newspaper)

Nouveau mode de collaboration sino-belge dans la «Gestion d'inscription des denrées importées via Internet+»

La CNCA et la FASFC ont signé un MOU (Memorandum Of Understanding) le 9 juin 2015 concernant l'agrément des entreprises belges productrices de viande porcine. C'est le premier MOU que la Chine signe avec un organisme officiel étranger sur l'agrément des producteurs. Le système dématérialisé 'internet + agrément' développé par la CNCA est également nouveau en matière de coopération internationale.

Selon ce MOU, les deux parties développeront ensemble un mécanisme de collaboration pour la gestion des agréments des producteurs de viande porcine, basé sur un système informatique. Après 2 ans d'échanges et de communication intensive avec la Chine, la partie belge a développé un système informatique sur les conseils de la partie chinoise. Grâce à ce système informatique, l'autorité compétente belge peut fournir des informations sur les entreprises agréées belges, notamment sur les aspects de production, d'inspection et d'évaluation sanitaire des produits. Ainsi la CNCA peut avoir accès, en temps réel, aux données des établissements agréés.

Ce système Internet+ aidera à contrôler les risques depuis l'origine, à en faciliter la gestion et les inspections entre les deux pays.

Thématique : Collaboration internationale – Internet + - Exportation/Importation

Date de parution : le 12 juin 2015

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2015/0612/58442.html> (Site internet de China Food Newspaper)

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

La Conférence franco-chinoise sur l'agro-écologie s'est tenue à Pékin – Echanges d'expériences et recherche de coopération

La Conférence franco-chinoise sur l'agro-écologie dans le contexte du changement climatique s'est tenue à Pékin le 3 juin dernier. Les experts des deux pays ont échangé sur plusieurs sujets tels que la sécurité sanitaire des céréales, la sécurité écologique, l'agro-écologie etc.

Comme la 21ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 se tiendra à Paris entre le 30 novembre et le 11 décembre 2015, cette conférence avait pour objectif le partage des mesures prises par les deux pays dans le secteur de l'agro-écologie et visait à encourager les études et la coopération entre les deux pays dans ces secteurs.

A cours de cette conférence, les experts des deux pays ont pu échanger sur la culture, l'élevage, la sylviculture et les émissions de gaz à effet de serre etc.

L'Ambassade de France et les différents consultats français en Chine organiseront respectivement, entre le 3 juin et le 3 juillet à Pékin, Shanghai, Chengdu, Wuhan et Canton, des événements du 'Mois de l'environnement franco-chinois'.

Thématique : Coopération franco-chinoise – Agro-écologie

Date : le 4 juin 2015

Source : http://www.fdi.gov.cn/1800000121_21_79633_0_7.html (Invest in China)

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CIQ	China Inspection Quarantine Services
CFDA	China Food and Drug Administration
CFSA	China National Center for Food Safety Risk Assessment
CIOFE	China International Organic Food Exhibition
FAO	Food and Agriculture Organization of the United States
FASFC	Federal Agency for the Safety of the Food Chain
MOA	Ministry Of Agriculture (Ministère de l'agriculture chinois)
NDRC	National Development and Reform Commission
NHFPC	National Health and Family Planning Commission of the PRC (Ministère de la santé chinois)
CNCA	Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Gao Xing - service agrotech bureau de Shenzhen
Marie Zhang – conseiller export agrotech
Li Ying - Chargée de développement - réglementaire
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.